

REVUE
INTERNATIONALE
DE LA CROIX-ROUGE



Publication bimestrielle du
Comité international de la Croix-Rouge
au service du Mouvement international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- M. CORNELIO SOMMARUGA, docteur en droit de l'Université de Zurich, d' h.c. *rer. pol.* de l'Université de Fribourg (Suisse), d' h.c. en relations internationales de l'Université do Minho, Braga (Portugal), d' h.c. méd. de l'Université de Bologne (Italie), d' h.c. de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, d' h.c. en droit de l'Université nationale de Séoul (République de Corée), *président* (membre depuis 1986)
- MM. PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (Yale), banquier, *vice-président* (1984)
CLAUDIO CARATSCH, licencié ès lettres, *vice-président* (1990)
ULRICH GAUDENZ MIDDENDORP, docteur en médecine, privat-docent de la faculté de médecine de l'Université de Zurich, ancien chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
MAURICE AUBERT, docteur en droit, avocat, *vice-président* de 1984 à 1991 (1979)
DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur honoraire à l'Université de Zurich (1961-1973) (1980)
- M^{me} RENÉE GUISSAN, secrétaire générale de l'«Institut de la Vie internationale», directrice d'établissements médico-sociaux vaudois, membre de l'«International Association for Volunteer Effort» (1986)
- M^{me} ANNE PETITPIERRE, docteur en droit, avocate, professeure à la faculté de droit de l'Université de Genève (1987)
- M. PAOLO BERNASCONI, avocat, *lic. iur.*, chargé de cours de droit pénal économique aux Universités de Saint-Gall et de Zurich, ancien procureur général à Lugano, commissaire de la Fondation suisse *Pro Juventute* (1987)
- M^{me} LISELOTTE KRAUS-GURNY, docteur en droit de l'Université de Zurich (1988)
- M^{me} SUSY BRUSCHWEILER, infirmière, directrice de l'École supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse à Aarau (1988)
- MM. JACQUES FORSTER, docteur en sciences économiques, professeur à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève (1988)
JACQUES MOREILLON, licencié en droit, docteur ès sciences politiques, secrétaire général de l'Organisation mondiale du Mouvement Scout, ancien directeur général au CICR (1988)
MAX DAETWYLER, licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, «Scholar in Residence», International Management Institute (IMI) de Genève (1989)
RODOLPHE DE HALLER, docteur en médecine, privat-docent de la faculté de médecine de l'Université de Genève, président de l'Association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires (1991)
DANIEL THÜRER, docteur en droit, LL.M. (Cambridge) professeur ordinaire à l'Université de Zurich (1991)
- M^{me} FRANCESCA POMETTA, licenciée ès lettres, ancien Ambassadeur de Suisse (1991)
- MM. JEAN-FRANÇOIS AUBERT, docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel, ancien député au Conseil national et au Conseil des Etats (1993)
JOSEF FELDMANN, docteur ès lettres, professeur titulaire de l'Université de Saint-Gall, commandant de corps d'armée à disposition (1993)
- M^{me} LILIAN UCHTENHAGEN, docteur en sciences économiques de l'Université de Bâle, ancienne députée au Conseil national (1993)
- M. GEORGES-ANDRÉ CUENDET, licencié en droit de l'Université de Genève, diplômé de l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, M.A. de l'Université de Stanford (USA), *membre du Conseil administratif de Coligny/GE* (1993)

CONSEIL EXÉCUTIF

M. CORNELIO SOMMARUGA, *président*

M. CLAUDIO CARATSCH, *vice-président permanent*

M. JACQUES FORSTER, *membre du CICR*

M^{me} ANNE PETITPIERRE, *membre du CICR*

M. PETER FUCHS, *directeur général*

M. JEAN DE COURTEN, *directeur des Opérations*

M. YVES SANDOZ, *directeur de la Doctrine, du Droit et des Relations avec le Mouvement*

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

SOMMAIRE

JANVIER-FÉVRIER 1994
N° 805

LES SUITES À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES VICTIMES DE LA GUERRE

- Editorial*: Les enjeux du «suivi» 3
- Nikolay Khlestov**: Conférence internationale pour la protection des vic-
times de la guerre. Quelles sont les suites à donner? 7

MISE EN ŒUVRE DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

- Umesh Palwankar**: Mesures auxquelles peuvent recourir les Etats pour
remplir leur obligation de faire respecter le droit international
humanitaire 11

IDENTIFICATION

- Entrée en vigueur de la version amendée de l'Annexe I au Proto-
cole I relative aux moyens techniques d'identification des instal-
lations et moyens de transport sanitaires** 29
- Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 rela-
tif à la protection des victimes des conflits armés internationaux
(Protocole I): *Annexe I — Règlement relatif à l'identification (tel
qu'amendé le 30 novembre 1993)* 31

1

HISTOIRE DES IDÉES HUMANITAIRES

Dr. Jean Guillermand: Les fondements historiques de la démarche humanitaire (1 ^{re} partie — <i>Le courant religieux</i>)	44
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination — Déclaration du CICR (20 octobre 1993) à l'Assemblée générale des Nations Unies (48^e session, 1993) — Première Commission	59
Mines — Déclaration du CICR (29 octobre 1993) au Conseil des Délégués (Birmingham, 29-30 octobre 1993)	64
Nouvelles du siège	70

FAITS ET DOCUMENTS

Déclaration de la République fédérative du Brésil	71
Déclaration de la République de Guinée	71
Tableau des Etats parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949 et à leurs Protocoles additionnels du 8 juin 1977 (Listes arrêtées au 31 décembre 1993)	72

LIVRES ET REVUES

El árbol de la vida (La Croix-Rouge pendant la guerre civile d'Espagne, 1936-1939) (Josep Carles Clemente)	83
Des choix plus éthiques que juridiques — Le CICR et les droits de l'homme (David P. Forsythe)	87
Droit d'ingérence ou obligation de réaction? (Les possibilités d'action visant à assurer le respect des droits de l'homme face au principe de la non-intervention) (Olivier Corten et Pierre Klein)	89
Adresses des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	91